

PV du conseil de l'Ecole Doctorale du 9 janvier 2018

Etaients présents ou représentés :

Catherine MEUR FEREC, Frédéric JEAN (UBO), Karine REHEL (UBS), Michel DESSE (UN), H  l  ne HOWA (U A), Benoit SCHOEFS (U LM), Didier GASCUEL (AGROCAMPUS), Xavier CARTON (SDU – UBO), Annie CUDENNEC (SHS – UBO), Vianney PICHEREAU, (SDV – UBO),   ric SAUX (ISTI – IRENAV),   lisabeth BONDU (UBO), Brigitte MOREAU (U LM), Marie BIDAULT (UBO), Guillaume GILLET (UBS), Constance CHOQUEL (UA), Mathieu LE CORRE (UBO), Chlo   OROY (UBO), Justine DUMAY (SDV – UN)

Excus  s et/ou absents :

Anne RENAULT (IFREMER), Christophe GRENIER (SHS – UN)

Invit  es :

Axelle GUITTON (UBS), Marie ZANELLA (U LM)

Ordre du jour :

- Pr  sentation des membres,
- Pr  sentation de l'ED
- Point sur la rentr  e
- Journ  es de l'ED
- D  signation des 5 membres ext  rieurs
- L'offre de Formations disciplinaires de l'ED
- Financements de th  se 2018

Pr  sentation des membres

Apr  s un mot d'accueil de C. Meur-Ferec pour l'ensemble des membres du Conseil, chacun d'entre eux se pr  sente.

Pr  sentation de l'ED

L'organisation de l'ED    l'  chelle de la Bretagne et des Pays-de-la-Loire ainsi que l'organisation de la gouvernance de l'EDSML sont pr  sent  es :

- Le conseil de l'ED
- le bureau
- les six sites
- les 4 commissions disciplinaires.
- le site internet de l'ED <https://ed-sml.u-bretagne Loire.fr>

Point sur la rentr  e

Site	inscrits
Angers	4
Brest	171
Le Mans	9
Lorient Vannes	9
Nantes	41
Rennes	6

soit un total de 240 inscrits

Les soutenances de thèse depuis le 1^{er} septembre seront prochainement toutes recensées sur le site de l'ED, elles sont au nombre de 28 : 26 à Brest, 1 au Mans, 1 à Angers.

Le budget de l'ED s'élèvera à 100 € par doctorants reversés par l'UBL sur la base des effectifs de l'année n-1 : 2016-2017, soit environ 24 000 €. Le budget de l'ED est consacré au fonctionnement, à l'organisation des journées de l'ED et à la formation.

Deux laboratoires de l'Unité Santé, Génétique et Microbiologie des Mollusques d'IFREMER Atlantique ne seront finalement pas dans l'EDSML : le Laboratoire de Génétique et Pathologie des Mollusques Marins (équipe de la Tremblade, hors Bretagne-Pays de Loire) et le Laboratoire Santé, Environnement et Microbiologie (plus proche de la recherche en santé et de INSERM).

Les journées de l'ED

Elles auront lieu à Brest, les 13 et 14 février 2018, à l'Institut Universitaire Européen de la Mer et à la Bibliothèque La Pérouse

Programme :

le 13 février

9 H 30 Accueil et Assemblée Générale de l'Ecole Doctorale, présence obligatoire pour les doctorants de 1^{ère} année et les doctorants qui viennent d'intégrer l'ED

Présentation de l'ED - Règlement intérieur - Comité de Suivi Individuel - offre de formation transversale et disciplinaire.

Cette réunion est ouverte à tous ceux qui souhaitent y participer : doctorants de 2^{ème} et 3^{ème} année, directeurs d'unités de recherche, directeurs de thèse, co-encadrants...

Le 13 après midi et le 14 février

Présentations des doctorants de 3^{ème} année, soit à l'oral en format 180s ou 10 mn, soit sous forme de posters exposés à la Bibliothèque La Pérouse. (participation des doctorants de 3^{ème} année obligatoire).

16 h 00 : Pot de clôture et remise des prix

Les présentations font l'objet d'un concours ; un jury désignera les prix du poster et les prix de la présentation orale. Ces prix permettront aux auteurs primés de participer à un congrès international

Pour ce qui concerne l'organisation, un questionnaire a été adressé à tous les doctorants, pour recenser leur possibilité de transport, afin d'organiser du co-voiturage, des devis de transport en autocar ont été demandés (mais pas assez de personnes intéressées/coût), et l'hébergement se fera auprès du centre d'accueil de Keraudren à Brest.

Proposition de vote sur l'attribution des prix : 4 prix de 1300 € maxi

Vote : Unanimité

Désignation des 5 membres extérieurs

Il est proposé aux membres du conseil de se prononcer sur le choix des membres extérieurs du Conseil.

- 1 représentant du pôle Mer Bretagne Atlantique (P. Poupon)
- 2 représentants d'entreprise / organisme qui recrutent des docteurs : ALTRAN (L. Richier) et ACTIMAR (V. Mariette)
- 1 représentant de la CCI du Mans : (Aude-Ysoline *ERRIEN* – Responsable pôle Ingénierie de projet, Chargée d'affaires EMERGENCE, Technopôle et incubateur du Mans et de la Sarthe)
- 1 représentant de la fondation Banque Populaire de l'Ouest et Atlantique (R. POSTAIRE, Délégué général de la Fondation BPO et Atlantique Mans à Rennes)

Vote : unanimité

L'entreprise ACTIMAR a souhaité désigner M. MPavec à la place de M. Mariette

Un second vote a été organisé en ligne par l'ED, Mme A-Y Errien ayant quitté ses fonctions.

Il a été proposé de la remplacer par Le représentant de France Energies Marines (J. F. Filipot)

14 votants

Vote : Unanimité

L'offre de Formations disciplinaires de l'ED

La directrice rappelle les principes de fonctionnement de la formation :

- Les formations sont organisées et proposées, conjointement par l'Ecole des Docteurs de l'Université Bretagne Loire (formations « transversales », l'EDSML (formations dites « disciplinaires » et les services des établissements co-accrédités (pôles doctoraux de site).
- Les doctorants doivent suivre au minimum 100 heures de formation ou équivalent durant la préparation de leur thèse ; ces heures de formation doivent être réalisées avant la fin de la 3^{ème} année de thèse.
- Chaque doctorant est responsable de l'organisation de sa formation, et son ou ses directeurs de thèse sont les garants de la pertinence des choix faits, notamment lorsque des formations choisies se situent hors de l'offre « catalogue » (celle de l'école doctorale, de l'École des Docteurs et des pôles doctoraux de sites).

Dans les faits, l'organisation de la formation « transversale » est gérée soit par l'Ecole des Docteurs, soit par les pôles doctoraux de site ; et la formation « disciplinaire », est gérée par l'Ecole Doctorale. Quel que soit le type de formations, les offres sont regroupées dans le catalogue de formation de l'UBL.

Les doctorants s'inscrivent :

- Actuellement via AMETHIS en Bretagne et via LUNAM docteur en Pays de Loire
- Et *prochainement* via AMETHIS V3 pour les 2 régions

C. Meur-Ferec propose d'examiner l'offre de formation « disciplinaire » , propres à l'EDSML.

Les principes de fonctionnement actés sont les suivants :

La mise en œuvre, des formations propres à l'EDSML se fait en concertation avec les directeurs adjoints de site, en tenant compte :

- des formations existantes dans les anciennes EDs,
- de la spécificité non pas disciplinaire, mais thématique de notre ED et des besoins liés à la pluridisciplinarité,
- de la configuration géographique
- du budget de l'ED

Il est proposé :

- l'application d'un effectif minimum pour ouvrir un cours : proposition 8 participants mini
- l'attribution d'un nombre d'heures maxi pour un cours non listé : 30 h
- La restriction à une seule validation pour les conférences, animations, langues, cours de masters
- de veiller à l'équilibre des types de formation

Vote sur ces principes : Unanimité

Des aménagements sont demandés sur la présentation de l'offre, afin d'enlever du tableau les formations prises en charge par les pôles doctoraux de site. Le document remis à jour est présenté en annexe.

Financements de thèse 2018

L'EDSML utilise pour la campagne de financements de thèse le site Thèses en Bretagne Loire. Le(s) financement(s) de la thèse peut (peuvent) être affiché(s) s'il(s) est (sont) acquis ou partiellement acquis ou sollicité(s),

Le site permet :

- Un suivi des candidatures en temps réel pour les Directeurs de thèse (réception d'un email pour chaque dossier déposé et accès au dossier)
- Une dématérialisation totale des dossiers (économie de temps et de papier)
- Une organisation des auditions gérées par l'ED
- Une totale transparence de l'organisation affichée sur le site, une égalité de traitement pour tous les candidats
- Un principe : tout dossier non déposé sur le site n'est pas recevable

Le calendrier de la campagne 2018 est le suivant :

- Allocations de recherche de la Région Bretagne : 20 janvier UBO
- IFREMER : décision des financements sur sujets : le 15 janvier
- Région Pays de Loire : clôture 19 mars à la Région pour les SHS et 16 mai
- ...

Il est important de se conformer au dossier du financeur (Région, CNES, DGA etc...). Sur le site Thèses en Bretagne Loire, il n'y a pas de format imposé, cela peut être soit le dossier du financeur, soit un autre dossier, et il est possible de déposer dans plusieurs langues.

L'EDSML demande aux directeurs d'unités, la liste des sujets validés pour fin janvier si possible et dans tous les cas le plus tôt possible pour permettre une large diffusion aux candidats. Et à l'issue, les sujets seront ouverts aux candidatures, Par ailleurs, les Directeurs de Thèse doivent au fil de l'eau, prévenir l'ED des financements acquis.

Planning des auditions : Il faut prévoir 10 jours d'auditions et un planning qu'il faut « inventer » :

- Toutes les auditions à Brest ?
- Des auditions à Brest, et sur un autre site (voir où en fonction du nombre de candidats à auditionner) ?
- Des commissions qui se déplacent (problème de coût et de temps) ?

La directrice de l'ED fera une proposition de fonctionnement dès que nous aurons une vision plus précise sur le site Thèse en Bretagne Loire des sujets mis au concours cette année.

La prochaine réunion du Conseil de l'ED aura lieu le 12 février 2018 à Brest.
Les directeurs d'unités seront invités à cette première réunion du conseil complet.